

## GESTION DES DÉCHETS

2024 : Mise en œuvre progressive  
des nouvelles pratiques

### AVIS DE DÉPÔT

**Comme nous nous y étions engagés, voici une nouvelle information des évolutions de collecte.**



Pendant une période de trois mois, à partir de ce mois de février, sont distribués des bacs jaunes sur l'ensemble du territoire de notre Communauté de Communes.

Dès réception de votre **NOUVEAU BAC JAUNE**, vous pouvez l'utiliser en lieu et place des sacs jaunes.

Le **BAC JAUNE** remplace les sacs jaunes.

Le **BAC JAUNE** est à sortir la veille du jour de collecte des emballages ménagers recyclables de votre commune.

La collecte des **BACS JAUNES** continuera d'être effectuée chaque semaine. À l'issue d'une période d'expérimentation, nous verrons s'il convient de modifier le rythme de collecte. Bien sûr le cas échéant, vous serez prévenus longtemps à l'avance.



# TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS SE TRIENT

## Papiers, emballages et briques en carton



## Emballages en métal



## Emballages en plastique



### LES BONS GESTES DE TRI

BIEN LES **VIDER**, INUTILE DE LES **LAVER**, DÉPOSER DANS LE BAC **SÉPARÉS** LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**

Sur la Communauté de Communes de Montesquieu, tous vos emballages sans distinction vont dans votre bac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception.

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



### CONTACT

05 57 96 01 24

conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr

